

DISPOSITIFS EN CAS DE DECLENCHEMENT DE NIVEAU « ORANGE » ou « ROUGE »

Cette note d'information présente les dispositifs spécifiques mis en place pour la période hivernale (1^{er} novembre – 31 mars), en cas de déclenchement du plan « Grand Froid » (vigilance orange/rouge).

Le déclenchement de ces niveaux relève de la compétence de la Préfecture, et entraîne la mobilisation, en ce qui concerne la veille sociale, de places d'hébergement d'urgence complémentaires et de prestations renforcées. Ils viennent donc renforcer les dispositifs présentés dans la note d'information 2018-11.

- **SUR FOUGERES :**
 - des nuitées hôtelières pourront être mobilisées via le 115 ;
- **SUR REDON :** la halte-du-passant propose une place d'hébergement complémentaire, faisant passer sa capacité d'accueil de 4 à 5.
- **SUR RENNES :**
 - L'accueil de nuit passera en extension capacitaire à 40 places et en extension horaire de 20h30 à 8h.
 - Le gymnase du Commandant Bourgoïn (10 Rue Alphonse Guérin) pourra être mis à disposition la ville de Rennes, sa gestion étant assurée par ma société Epi West (jusqu'à 50 places possibles).
- **SUR SAINT-MALO :**
 - des nuitées hôtelières pourront être mobilisées via le 115 ;
 - la maraude du Samu Social pourra passer quotidiennement, voire assurer une seconde tournée, jusqu'à minuit.
- **SUR VITRE :** le Foyer de Jeunes Travailleurs « Le Tremplin » mobilise jusqu'à 16 places (4 chambres familiales), la restauration étant assurée par le CHRS Les Tertres Noirs.



L'association ADILEOS (association déclarée d'Intérêt Général à caractère social) a développé un système d'alerte gratuit par SMS pour prévenir des intempéries météo. Ce service est exclusivement réservé aux personnes qui « vivent » dans la rue. Il leur suffit d'envoyer :

« **alerte + N° du département** » au 06 98 47 43 12.

L'affiche en annexe vous permettra de promouvoir ce service en Ile-et-Vilaine.